La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3129 - Jeudi 05 Avril 2018 - Prix : 200 Fc

CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL EL-MAAROUF

Le rêve deviendra-t-il bientôt réalité ?



Signature à Beit Salam du contrat des travaux du centre hospitalier Elmaarouf

CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Tocha Djohar rejette le supposé rapport de la commission

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 02 au 05 Avril 2018

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr :	04h 58mn
Dhouhr :	12h 14mn
Ansr :	15h 26mn
Maghrib:	18h 14mn
Incha:	19h 28mn



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

La Couverture de Santé Universelle mise en avant

La ministre de la santé se prépare déjà pour la célébration de la journée mondiale de la santé, le 7 avril prochain. Cette année, le gouvernement comorien mettra l'accent sur la Couverture Santé Universelle (CSU).

"*Engagez-vous pour la couverture santé universelle* » sera le thème abordé lors de la célébration de la journée mondiale de la santé, le 7 avril prochain. Rashid Mohamed Mbaraka Fatma a saisi l'occasion pour annoncer que tout au long de l'année 2018, l'Union des Comores en tant qu'Etat membre mettra l'accent sur la Couverture Santé Universelle (CSU), une priorité nationale.

« La couverture santé universelle signifie que toutes les personnes et toutes les communautés disposent des services de santé dont elles ont besoin, au moment et là où elles en ont besoin. La CSU évite à l'individu d'être acculé à la pauvreté lorsqu'il doit payer directement de sa poche les services de santé, explique la ministre de la santé. Elle permet aussi à toute personne d'accéder aux services de prise en charge des causes les plus importantes de maladie et de mortalité ».



La ministre de la santé et le représentants de l'Oms sur la journée mondiale de la santé

Dans le monde, au moins 50% de la population ne bénéficie pas des services de santé dont elle a besoin. Pour cela, de nombreuses personnes doivent jouer un rôle majeur pour plaider en faveur de la CSU dont les autorités, les associations à but non lucratif et les professionnels de santé. « Pour l'Union des Comores, la CSU est une priorité du gouvernement portée par le chef de l'Etat avec la mise en place d'une Assurance Maladie Généralisée (AMG) », poursuit-elle, avant d'ajouter que « cela signifie qu'il faut veiller à ce que tout le monde partout dans le pays, ait accès à des services de santé essentiels, de qualité sans subir de difficultés financières ».

La CSU permet l'accès aux soins de santé essentiels de qualité et à la protection financière; pour la ministre, elle améliore la santé des gens et leur espérance de vie et protège également les populations des épidémies.

Mohamed Youssouf

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Hôtels & Restaurants :
Le Select 773 00 31

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

Mamwe
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CANAL+ YA WANTRU PIA(1)

VOTRE DÉCODEUR A
4 000KMF
AU LIEU DE 12 000KMF(2)

VALABLE SUR LES OFFRES LE PACK ET TOUT CANAL+

canalplus-comores.com

(1) Ya wantru pia : CANAL+ pour tous.
(2) Offre valable aux Comores à partir du 01/03/2018 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Le décodeur satellite est à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Hors installation de la parabole (5 000KMF). Voir l'ensemble des conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES CANAL+

CANAL+ REUNION SAS AU CAPITAL DE 1 500 000 €. 332 827 646 RCS SAINTE-DENIS. 6 RUE RENE DEMARNE - TECHNOPOLE. 97490 SAINTE-CLOTILDE. nautilus

Construction de l'hôpital El-Maarouf

Le rêve deviendra-t-il bientôt réalité ?

Le ministre des finances et le responsable de l'entreprise China Shenyang International Economic & Technical Cooperation Corporation Limited ont procédé hier mercredi à la signature du contrat pour la construction du Centre hospitalier universitaire national El-Maarouf. D'un coût de près de 27 milliards fc, le chantier devrait être livré dans 36 mois.

Les choses se précisent pour la construction du Centre hospitalier universitaire national El-Maarouf, l'un des projets phares du quinquennat du président Azali Assoumani. Après l'appel d'offre remporté par l'entreprise chinoise, China Shenyang International Economic & Technical Cooperation Corporation Limited (Csyic), le gouvernement comorien par l'entremise du ministre des finances et le responsable de la compagnie chinoise ont procédé à la signature du contrat de construction.

« Nous sommes venus aujourd'hui signer le contrat de la construction du nouvel hôpital El Maarouf. L'initiative est louable, parce que je ne vous apprends rien, que sans un bon système de santé il n'y a point de développement. Il est évident que l'on ait un œil particulier sur notre hôpital de référence », a déclaré le ministre des finances en marge de la cérémonie qui s'est déroulée au palais de Beit-Salam. « Depuis l'annonce de ce projet, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Mais l'essentiel c'est de savoir que l'initiative est en marche. Ce qui fait qu'aujourd'hui nous sommes venus procéder à cette signature », a-t-il ajouté.

Le contrat est d'un coût évalué à 26,90 milliards fc toutes taxes comprises. « Les travaux vont durer pratiquement 36 mois et à l'intérieur, il y aura les échéances qui vont se poursuivre », a-t-il fait savoir. « A noter que c'est l'État lui même qui est le premier bailleur de fonds du projet. Il faut comprendre que le projet verra le jour grâce au contribuable comorien. Le président a voulu lancer un message très fort pour que le comorien puisse comprendre qu'il a fortement contribué à la construction de ce nouvel hôpital. Et qu'aujourd'hui, il soit en mesure de voir que les impôts qu'il paie servent, hier à électrifier son pays, aujourd'hui à la construction des routes et des hôpitaux », a-t-il précisé. Et de poursuivre : « ce n'est pas possible que l'on croise les bras et attendre que les autres construisent notre pays à notre place. Certes nous demanderons du soutien, mais il faut que de notre coté, on soit en mesure de contribuer en premier ».

A la question de savoir si le gouvernement a su mobiliser les fonds nécessaires pouvant assurer le chantier, l'argentier de l'Etat ne se fait pas prier. « Est-ce que vous croyez qu'un pays qui se respecte, peut lancer un appel d'offre pour recruter une entreprise étrangère pour faire au final de la farce. A partir du moment où on a signé ces contrats, les fonds sont disponibles et il n'y a pas de crainte là dessus ».

Avant de conclure : « je comprends bien que ces questions qu'on me pose, sont l'expression des ouïs dire qui circulent ici et là. Mais aussi par le traumatisme des ruines de l'hôtel Galawa. Mais qu'on me le dise, quel est le seul projet que nous avons signé et qu'on a finalement abandonné ? ». Les travaux vont débuter techniquement deux mois après une période de mobilisation de l'entreprise, selon Moussa Dada, le Conseiller du chef de l'État pour les infrastructures.

Maoulida Mbaé

Citoyenneté économique

Tocha Djohar rejette le supposé rapport de la commission

Tocha Djohar, député et membre de la commission parlementaire chargée de l'enquête sur la citoyenneté économique, rejette le rapport supposé émis par cette même structure sur ce sujet qui a défrayé la chronique ces derniers mois.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier mercredi dans son bureau à l'Assemblée nationale, Tocha Djohar a demandé une réunion de cette commission pour dit-il, clarifier la situation mais aussi fixer la date de la sortie du document de manière officielle. Cela fait presque trois semaines que des informations circulent, notamment à travers les réseaux sociaux, sur un supposé rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire de la citoyenneté économique.

Tocha Djohar, député d'Itsandra ya Djou et membre de ladite commission, rejette en bloc le rapport en question. Pour lui, il s'agit d'un document inacceptable autant sur le fond que sur la forme. « En tant que député et membre de la commission, je n'ai eu aucune connaissance de ce rapport », a-t-il déclaré devant les journalistes. Pour lui, ce document n'émane pas de la commission et n'a pas suivi le circuit réglementaire de l'Assemblée nationale pour être valide.

Sur le fond, Tocha Djohar avance que ce document présente de nombreuses et graves insuffisances. Pour cet élu d'Itsandra-Sud, plusieurs membres de la commission ignorent sa source et l'ont découvert pour la première fois sur les réseaux sociaux. Et pour illustrer ses propos, le député Tocha avance que certaines questions sans rapport avec le domaine d'investigation sont développées dans le rapport, « manifestement pour accabler certaines personnalités politiques».

A titre d'exemple, il citera le cas de la fondation Fatma et l'affaire des passeports diplomatiques: « Pourquoi la période du mandat d'Azali a été omise? », déclarant que plus de 304 passeports ont été vendus, « sans parler des 1600 autres renouvelés. Pourquoi on cible les régimes de Sambi et Ikililou seulement? ».

D'après lui, tous ces manquements font que ce document ne pourra en aucun cas être considéré comme le produit de six mois de travail de la commission. Raison pour laquelle l'ancien suppléant de Fahmi Said Ibrahim demande une réunion de cette commission pour, dit-il, « clarifier cette situation et tirer les conséquences qui s'imposent ».

Toujours selon l'intéressé, à la suite de cette réunion, une date sera communiquée afin de fixer la date à laquelle sera publié de manière officielle, le rapport final de la commission parlementaire. Il s'agit notamment de savoir les tenants et les aboutissants de la fameuse loi de 2008, relative au programme de citoyenneté économique, dont on estimait à l'époque qu'elle pouvait générer plus de 200 millions de dollars destinés à être investis dans des projets de développement économique des Comores, en partenariat avec des pays du Golfe dont le Koweit et les Emirats Arabes Unis.

Ibnou M. Abdou



Député Tocha Djohar face à la presse

Crise diplomatique Moroni/Paris

Le député Kamardine dans son rôle d'artificier

Le député de Mayotte Mansour Kamardine se mue dans sa politique de comorophobe. Cet élu LR en remet une couche à l'assemblée nationale française lors de la séance des question-réponse au gouvernement en demandant au gouvernement français de mettre sa puissance de feu pour plier le gouvernement comorien dans son refus d'accueillir les « refoulés » de Mayotte.

Le voilà Mansour Kamardine dans ses œuvres dans l'hémicycle de l'assemblée nationale française devenant de jour en jour sa tribune lui permettant de déverser sa comorophobie. Accusant le gouvernement français d'avoir échoué dans la lutte contre ce qu'il appel de l' « immigration clandestine » à Mayotte, l'élu du parti LR appelle à la puissance du feu de la France pour plier les comoriens pour avoir osé dire non à l'humiliation.

« La France est une grande puissance, elle ne saurait s'abaisser à négocier de fait la session d'un territoire national et sa population. Tous les leviers diplomatiques doivent être activés pour ramener ce pays ami à la raison. C'est une simplicité infantile. Il suffit d'avoir la volonté », a-t-il déclaré dans son arrogance légendaire qu'on lui connaît.

Le député de Mayotte devenant au fil du temps un faucon de premier rang, tellement ses prises de position sur la relation franco-comorienne frisent le ridicule rejoignant le discours de l'extrême droite, ne se contente pas de la satisfaction d'avoir demandé et obtenu du gouvernement français d'imposer des sanctions aux autorités comoriennes. Il va jusqu'à refuser la nomination par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères d'un émissaire spécial dans cette crise.

« Par faiblesse diplomatique. La coopération oui, la collaboration non. Plutôt que d'envoyer un émissaire pour discuter de la feuille de route vers la libre circulation des populations entre les îles, dans les prochains jours, je vous demande de vous résoudre à une action diplomatique ferme plutôt qu'à des échanges de salon », a-t-il soutenu.

Des propos qui sentent encore une fois l'arrogance et qui pousseront Jean-Yves Le Drian ministre de l'Europe et des affaires étrangères à lui recadrer. « Vous savez et nous savons que la France et les Comores sont unis par des relations anciennes, historiques, géographique, la francophonie, les liens personnelles. Tout cela fait une relation que vous savez très particulière », a rétorqué le chef de la diplomatie française.

Et de poursuivre : « la crise à Mayotte a eu des répercussion sur cette relation spécifique. Elle a engendré des crispations. Et en particulier, elle a engendré une décision malheureuse des Comores, s'agissant de la reconduite des comoriens en situation irrégulière à Mayotte ».

M. Le Drian a montré l'intention de la France de poursuivre « sans relâche et avec détermination le dialogue avec les autorités comoriennes. Un dialogue qui comprend à la fois de fermeté et de confiance ». Avant d'assurer que la crise actuelle devait permettre de faire progresser la relation entre la France et les Comores « en prenant en compte les intérêts, bien compris des Comores et de la France. Et dans l'intérêt de la France, ceux de Mayotte ». Mais pour les observateurs, jusqu'où ira le député Mansour Kamardine dans son rôle d'artificier dans cette crise diplomatique sans précédent entre Paris et Moroni ? Un élu qui plus est s'est fait désigner président de l'Amicale France-Comores au sein du parlement français.

Maoulida Mbaé

COOPÉRATION

Ali Hassane Mouigni rend visite au président Azali

En marge du colloque international sur le centenaire de Mouigni Baraka, l'ancien président de la Tanzanie est actuellement à Moroni. Ali Hassane Mouigni a saisi l'occasion pour rendre hier mercredi, une visite de courtoisie au président de la République.

Ali Hassane Mouigni, ancien chef d'Etat de la Tanzanie, participe depuis mardi au colloque international sur le centenaire de Mouigni Baraka. Hier mercredi, il a effectué une visite de courtoisie au président de la république. L'occasion d'échanger sur les rapports entre les deux pays.

« Ali Hassane Mouigni, c'est quelqu'un qui a œuvré pour le développement de la Tanzanie mais aussi de la région que ça soit dans le cadre du COMESA ou de la SADC. C'est lui qui a initié la politique d'ouverture utilisée aujourd'hui par la Tanzanie, explique Mohamed Soeuf El Amine, le ministre des affaires étrangères. Il est l'un des fruits de l'engagement du professeur Mouigni Baraka dans son pays. Il ne peut pas rester insensible à cet événement. D'où son déplacement pour participer à cette première édition du colloque international sur le centenaire de Said Omar Abdallah plus connu par le nom de Mouigni Baraka ».

Le chef de la diplomatie comorienne a souligné l'intensification des relations entre les deux pays notamment par l'ouverture d'une ambassade comorienne à Dar Es Salam mais aussi de l'ouverture d'une ambassade de la République Unie de Tanzanie à Moroni. « Avec la Tanzanie, on partage la culture, la langue et autres choses. Sur le plan diplomatique et commercial, il y a eu des avancées. Actuellement, on s'achemine vers la mise en place d'une commission mixte entre les deux pays dans les semaines qui viennent », conclut-il.

Mohamed Youssouf


Ali Hassa Mouigni reçu par le président Azali

POLITIQUE

Le gouverneur Salami empêché de tenir une conférence avec les jeunes de Ntsoudjini

Convié par la jeunesse de Ntsoudjini à Ngazidja pour commenter l'actualité, le gouverneur de Ndzouani, Salami Abdou Salami, s'est retrouvé confronté à la gendarmerie qui a tenté, en vain de disperser la réunion.

Accompagné de l'ancien gouverneur de Ngazidja, Mouigni Baraka Said Soilih, Salami s'est exprimé devant la jeunesse de Ntsoudjini. 16h30 à Ntsoudjini. Ali Mhadji et Tocha Djohar, deux députés respectivement de Hambou et Itsandra ya Djou et Idi Boina font face à un barrage militaire. Initiée par Ntsoudjini en Grande-Comore, une réunion où devaient prendre part également l'actuel gouverneur d'Anjouan Salami Abdou Salami et l'ancien gouverneur de Ngazidja, Mouigni Baraka Said Soilih, était prévue dans la salle de conférence du Scout Ngomé pour échanger sur l'actualité nationale.

Au final, ils rentreront sans incident dans la salle, malgré le barrage de la gendarmerie, accompagnés par des jeunes, à l'exception de Tocha Djohar qui est tombé par terre. La voiture de Salami, elle, est empêchée par les forces de l'ordre de pénétrer dans la zone. 16h50, une foule nombreuse, avec des tam-tam se rend devant le barrage militaire. Salami accompagné de l'ancien gouverneur, Mouigni Baraka finiront par entrer dans la salle, entourés de notables.

La réunion, animée par Abdallah Agwa, débutera par la lecture de versets du Coran. En tant que notable et cadre de Ntsoudjini, Mouigni Baraka a pris le micro pour souhaiter la bienvenue à son hôte, Salami, qui n'a pas mâché ses mots. Tout en rejetant les conclusions des assises, il dénoncera la situation qui prévaut actuellement dans le pays. Pour lui, le pouvoir central veut asphyxier les libertés démocratiques. « Et moi, je vous promets de faire tout pour qu'elles triomphent », dira-t-il sous les applaudissements du public.

Après 10 minutes de parole, trois gendarmes tenteront encore une fois d'interdire au gouverneur de s'exprimer. Ils se heurteront à la jeunesse qui s'interposera entre eux et le gouverneur, obligeant ce dernier à écourter son discours. « Je crois que le principe est acquis, on va se voir un autre jour pour parler en long et en large de l'actualité. Il faut que je m'arrête là », dira-t-il saluant le dévouement, le courage et l'audace de la jeunesse de Ntsoudjini et tout en condamnant l'acte des autorités au pouvoir. « Vraiment c'est terrible. Si ceux qui sont censés nous protéger se comportent ainsi.. C'est inadmissible! ».

Ibnou M. Abdou


Ntsoudjini Salami interdit de conférence

Un Etablissement Financier recherche des candidats (es) :

AGE : 35 ans maximum

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Niveau : BAC + 4 (minimum) Finances et Juridiques
- Une expérience exercée de 2 ans minimum dans le domaine financier

DISPONIBILITE : Sur les trois (3) îles Comores

DEPOT DES CANDIDATURES :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie des diplômes certifiés
- Attestation de travail

Le dossier doit parvenir au plus tard le 20 Avril 2018 sous pli fermé à la Gazette des Comores

HABARI ZA UDUNGA

Refuser la rhétorique des extrémistes

Feu le Président Ahmed Abdallah Abdérémane (AAA) aimait à dire dans son langage à métaphores, que les Comores sont un bœuf à quatre pattes. En effet en parlant de Maoré, il avait conçu le concept de « La guerre de la salive».

Ce concept du président AAA avait au moins le mérite de dire au monde qu'il n'existait pas de bœuf à trois pattes. Et chacun comprenait ce langage imagé. Aujourd'hui dans le monde surmédiatisé dans lequel nous vivons, il est d'un mauvais effet que nous ne puissions pas concevoir une diplomatie à la mesure des opportunités que nous offrent les technologies de l'information et de la communication pour faire face à la campagne sournoise menée par les extrémistes des réseaux à Maoré sur ce front.

Il est bien vrai que la France et notre pays partagent beaucoup de choses en commun, cela personne ne le conteste. Ce qui est devenu contestable, c'est le caractère presque impérial de la gestion du dossier maorais par les gaulois. Et les dirigeants comoriens, par absence de vision peut-être, ont toujours pensé que plus ils lâcheront du lest (mledjeza ngwe kakoza), plus les choses s'amélioreront, or sur le plan des événements historiques, cela a toujours été contre productif. Les historiens appellent cela l'esprit de Munich.

Cependant à ce jour, depuis les récents événements à Maoré, le chef de la diplomatie comorienne semble tenir haut le pavé face à la diplomatie gauloise. Or la question que certains esprits chagrins se posent et dans combien de temps va-t-il pouvoir tenir ? Car, il faut bien qu'une solution qui préserve nos intérêts soit trouvée et ne pas s'en tenir à des palliatifs comme à chaque crise.

Le vrai problème est que l'affaire de Mayotte n'a pas été considérée comme une priorité pour les régimes successifs à part la parenthèse soilihiste. Il suffit de lire les rapports émis au niveau des administrations pour constater que le concept de trois îles est plus ou moins la règle quand il s'agit de présenter l'Union des Comores.

Le comble est que même au niveau des sites web des organismes des Nations-Unies présentes dans notre pays, les cartes ne présentent que…trois îles, sans que cela n'émeuve aucun responsable des départements concernés.

Il ne faut pas que le gouvernement tienne un langage des plus contradictoires sur cette question en s'enferment dans une discrétion en ce qui concerne la défense de l'intangibilité de nos frontières.

Le gouvernement gaulois est conscient que malgré la rhétorique des extrémistes de tous poils dans l'hexagone et à Maoré, aucune solution durable ne peut voir le jour, sans une clarification des enjeux avec les Comores indépendantes.

Et dans le monde interdépendant qui est le nôtre, on a toujours besoin d'un plus petit que soit et ce n'est pas Louis de la Fontaine qui nous dira le contraire. Mayotte est comorienne, on s'en souvient toujours.

Mmagaza

Lettre ouverte
À Son Excellence, Monsieur AZALI ASSOUMANI, Président de la République,
ET
À Son Excellence, Monsieur Mohamed ALI SOILIH, Leader de l'Union de l'Opposition
Objet : La situation politico-sociale qui prévaut à Mayotte

Excellences ;

Le suffrage universel exprimé lors des dernières élections présidentielles de 2016 vous a placés, de fait et de droit, en capacité de rassembler la population des 3 îles constituant l'Union des Comores. Un tel constat, Excellences, me permet de vous adresser solennellement la présente lettre ouverte, en cette période si particulière.

En effet, pour la deuxième fois après 43 ans de séparation tourmentée, la crise actuelle semble offrir des opportunités nouvelles, génératrices d'une dynamique complexe mais durable, potentiellement porteuse d'un avenir partagé et apaisé de nos 4 îles de l'Archipel, en dépit des menaces toujours présentes, des tensions diplomatiques affirmées, des graves accusations réciproques, des orgueils tenaces des dirigeants, des fiertés contrariées des nations, ainsi que d'une géopolitique régionale et internationale bien plus exigeante.

La première opportunité historique d'une telle perspective fut ouverte par le président François Mitterrand le 13 juin 1990, lorsqu'il déclara, à Moroni, «qu'il faut adopter une démarche concrète et pratique pour parvenir à dépasser ce contentieux désagréable entre nous…et prendre les mesures qui permettront une communication et des échanges constants entre Mayotte et les autres, les autres et Mayotte. Qu'il n'y ait plus de barrières dressées, barrières théoriques, mais peu franchissables, entre tous les Comoriens que vous êtes, eux et vous. Et que la France vous aide à retrouver votre très ancienne solidarité. Il est de multiples formes d'unité, croyez-moi, et nous allons les rechercher ».

Le Premier ministre français, Edouard Philippe, a rompu récemment avec l'unilatéralisme aveugle de l'ancien gouvernement Balladur et des autres autorités qui se sont succédé durant 25 ans, en reconnaissant que « nous ne règlerons pas durablement la situation de Mayotte sans travailler, sans discuter et sans convenir d'un certain nombre de choses avec les Comores ».

Lors de la conférence du « Consensus historique du 12 avril 2014 », le Mouroua vous avait invités personnellement, en votre qualité respective d'ancien président de la République et de Vice-président en exercice, dans le but de proposer, avec les autres forces vives de la Nation, un nouveau modèle institutionnel et économique qui aurait permis d'intégrer le problème de Mayotte dans un cadre d'un véritable projet politique global, garantissant, également, les intérêts bien compris de tous les acteurs concernés.

Il s'agissait, en effet, d'esquisser ensemble les piliers d'un système capable de porter un État de droit, résolument démocratique, qui garantit la liberté inaliénable des citoyens et le vivre-ensemble harmonieux de nos îles autonomes, qui assure la prospérité durable de nos populations, en sachant gérer les ressources pétrolières et gazières potentielles comme un accélérateur prodigieux de développement, et non comme une malédiction sanglante pour ses habitants, dans un environnement de stabilité et de paix, par sa pleine participation à la lutte active et résolue contre le terrorisme.

Je connais l'attachement de chacun de vous à la stabilité ainsi qu'à la paix dans notre Archipel. Je mesure, également, votre grande préoccupation quant au devenir des relations entre l'Union des Comores et l'île sœur de Mayotte, et partage avec vous, comme avec tant d'autres, l'amertume et les profonds regrets des années perdues, avec son lot de morts tragiques, dans le bras de mer qui sépare nos deux îles sœurs, Anjouan et Mayotte.

Ce début d'année 2018 offre un véritable défi à toutes nos générations, à tous les dirigeants d'État concernés, sur notre capacité à identifier, dans la diversité des situations, les particularités de chacune de nos îles, les spécificités des trajectoires de développement suivies au cours de ces 43 dernières années, les moyens de rapprocher les populations, de créer la concorde et de favoriser le développement harmonieux des 4 îles de l'Archipel des Comores.

Un tel défi, complexe soit-il, est aussi élevé qu'accessible. Il appelle de nombreux sacrifices dont le premier, le plus noble de tous, serait de démontrer à nos concitoyens, au monde et aux générations futures, notre capacité, non pas à nous surpasser, mais plus encore, à être meilleurs que ce que nous sommes, en écartant dans les faits toutes les formes d'égoïsme politique, en mettant de côté toute entrave à la mobilisation de toutes les intelligences du pays, et en suspendant toute réforme institutionnelle, de nature à accentuer inconsidérément les divisions de la Nation.

Je suis convaincu qu'un tel signal fort serait entendu par le monde entier, y compris par nos frère maorais, la France et tous les pays amis, et exercerait un effet d'entraînement international puissant, capable d'ouvrir de nouvelles voies institutionnelles à notre Archipel, et sortir tous les acteurs concernés de l'impasse humiliante où, des choix politiques passés, contraires à la marche de l'Histoire, ont plongé politiquement et dramatiquement nos pays.

Dans cette perspective, Le Mouroua :

Exhorte tous les protagonistes de cette crise, à engager, sans délais, un dialogue constructif, sans démonstration de forces ni d'arrière-pensées, pour retrouver un avenir partagé, conforme à notre histoire séculaire commune, à nos valeurs de civilisation, et débarrassé de tous les obstacles qui heurtent le Droit, tant à l'intérieur de nos frontières qu'à l'extérieur.

Renouvelle son engagement constant à œuvrer pour le consensus des forces vives de notre pays, et confirme, à vos Excellences, son entière disponibilité à prendre toute sa part à la construction d'une démarche forte et crédible, pour promouvoir un cadre de négociation sérieux et novateur, avec la France et nos frères mahorais, dans le but de mieux centrer toutes les énergies du pays et de la solidarité internationale, au service de la croissance économique et de la modernisation de l'Archipel

.Invite respectueusement, vos Excellences, à déployer une concertation sincère, dans les meilleurs délais, pour harmoniser votre vision sur cette question majeure, pour soutenir un véritable élan national qui écarte les démons de la division, qui conforte l'unité et la concorde nationales.

Préconise vivement la suspension de toute réforme institutionnelle en cours, susceptible de miner ou d'affaiblir l'unité nationale et la cohésion sociale, en pareille circonstance.

Veuillez agréer, Excellences, l'assurance de notre respectueuse considération.

Said Abasse DAHALANI
Président du parti Mouroua
Moroni le 4 avril 2018

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'ecrire

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Mag Mrket
Nassib volovolo	Station Filling
Nassib Bacha	Librairie A la Page
Nassib Kalfane	Nouveauté
Gare du nord	Bus Place de France
Chez Kamardine Matelec	Karthala chez Tati
Wadaane coulé	Magasin Mzé Cheik
Hadoudja chez Soroda	Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine
Pâtisserie Pain Soleil	Badjanani
Magoudjou	Said Bacar Djomani
Au paradis du livre	

FOOTBALL COUPE DES COMORES, D2

Avenir se détache de l'étau tactique de Chamlet

La D2 a livré avant-hier les résultats de l'étape inaugurale de la Coupe des Comores. A Moroni, Avenir des Comores a réussi à se détacher du coriace étau tactique exercé par Dynamo club de Chamlet et s'impose par la suite (1-0), suite à un penalty, transformé à contre-pied par Andhuime (1-0). Ce but libérateur a permis aux Moroniens de pousser un Ouf de soulagement.

Après les District (D3) sauf celui du centre, en conflit ouvert avec la Ligue pour le problème de Dynamo de Tsidje, la D2 a amorcé le mardi 3 avril 2018 l'étape inaugurale des matches, comptant pour la Coupe des Comores. A Moroni, Avenir des Comores techniquement et tactiquement inconfortable a accueilli le Dynamo club de Chamle. Sans rythme émouvant, chaque adversaire s'est efforcé de presser le jeu et de créer des occasions. Mais, curieusement Avenir et Dynamo manquent de lucidité et d'efficacité face au but. Il a fallu patienter jusqu'au départ aux vestiaires pour voir les Moroniens s'exprimer.

Une faute de main, commise dans la surface de réparation pousse l'arbitre à ordonner un penalty en faveur d'Avenir. Il est transformé par Andhuime (42e, 1-0). Le score reste inchangé jusqu'à la fin du temps réglementaire. Mroudjae Ali Mbaba, entraîneur de Chamlet rompt le silence et accuse : « Le football est un spectacle. Chez-nous, notre public nous encourage, c'est naturel. Mais, il applaudit aussi les belles actions, même de l'adversaire. Ce qui incite les arbitres à respecter la neutralité. C'est cela le sport. Pour cet après-midi, le match était coriace. Les deux équipes ont joué bien. C'est l'arbitrage qui a faussé le jeu. En déplacement, les visiteurs sont souvent victimes de la partialité des arbitres. C'est une injustice planifiée. Pourquoi s'étonner si notre football avance à reculons ? »

Bm Gondet

Résultats, Coupe des Comores (D2)

A/ Scores d'une partie des matches
A Moroni : Avenir des Comores # Dynamo Chamle (1-0)
A Male : Fc Male # Mbube de Wella-Mitsamiouli (0-0) et (17-18)
A Kopve : Onze Moustique # Super Sonic de Nyambeni (0-1)
A Selea : Uss # Avenir club de Chindini (5-0)
A Mitsamiouli : Coin nord # Uranus (2-1)
A Mbeni : Fc Mhonko # Femtse (0-3, par forfait)

B/ Matches rapportés jusqu'à la semaine prochaine
A Salimani : Alizee fort # Aigles Noires de Mohoro
A Mitsamiouoli : Apaches # Abeilles de Mbuda Dju

La Gazette des Comores
l'information libre à votre portée
Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 **ou** 333 26 76
E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse postale :_____ **email** :_____

Tél. :_____ **Fax** :_____ **Mob**_____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n°_____
Virement bancaire /__/ réf. :_____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Les douanes dépassent les objectifs du premier trimestre 2018

Les données disponibles font état de recettes cumulées de l'ordre de 4 milliard 655 millions de francs comoriens du 1er janvier au 31 mars 2018. Ces performances exceptionnelles sont le résultat des réformes profondes engagées par la nouvelle Direction générale des douanes sous les hautes directives du Ministre des Finances, Saïd Ali Saïd Chayhane.

Les douanes comoriennes ont enregistré des résultats positifs qui dépassent largement les prévisions assignés A la direction Général des douanes du budget de l'Etat. Pour le 1er janvier au 31 mars 2018, les recettes sont en effet de l'ordre de 4 milliards 655 millions de francs comoriens. Les prévisions de recettes étant estimées à 4 milliards 150 millions de francs, il en résulte un excédent d'un ½ milliard, soit 504 millions 600 milles au premier trimestre 2018.

Ces bons résultats ont été annoncés hier par la Direction centrale des recettes au cours de la réunion hebdomadaire du Conseil de gestion qui se réunit habituellement tous les mardis et regroupant l'ensemble des directeurs techniques et chefs de service de l'administration douanière. «Le gouvernement avait fixé des objectifs de 4 milliards 150 millions au premier trimestre 2018, nous avons fait plus que ce qu'on attendait », a fait savoir le receveur central, Zaki Ben Salim.

Selon le receveur central, le centre de dédouanement de Moroni a réalisé 71,71% des recettes, le centre douanier de Mutsamudu 25,78%, l'aéroport de Hahaya, 0,93% et le centre douanier de Fomboni 1,56%. Le Directeur général des douanes, Souef Kamalidini, a félicité l'ensemble des services en les exhortant à persévérer toujours dans la rigueur et le professionnalisme.

Au cours de son intervention, le patron des douanes, a souligné ceci : «ces chiffres sont le corollaire du patriotisme et du sentiment du devoir accompli. Nous devons continuer dans ce sens car il en va de l'intérêt supérieur de nos concitoyens». Il a ajouté : « le développement de notre pays dépend en grande partie des performances de notre administration ». Il a insisté sur l'engagement et la solidarité de tous pour faire de la douane le levier de l'économie nationale et l'instrument névralgique du développement socio-économique.

À l'évidence, les réformes engagées ces dernières années exercent un impact positif dans la stratégie de mobilisation des recettes : la mise en réseau du système informatique, la sensibilisation des transitaires, l'assainissement du cadre réglementaire, la dérogation au principe du paiement au comptant, la maîtrise des exonérations, la sécurisation des recettes par la collecte via une institution privée et l'instauration du dialogue avec le secteur privé.

Toutes ces reformes ont occasionné une modulation des comportements contribuant



ainsi à la transparence de tous les acteurs du commerce international du pays. Au cours de la retraite du personnel tenue en fevrier, un diagnostic a été établi, des perspectives ont été dégagées afin de mettre l'administration sur la trajectoire de l'excellence.

Des mesures comme l'amélioration de l'éthique en douane ont été adoptées afin de promouvoir une culture de résultat et permettre à l'administration des douanes de répondre efficacement aux exigences du gouvernement en matière de recettes. Des mécanismes de gestion axée sur le résultat a été mis en place. Désormais, chaque agent doit présenter son plan d'activité mensuel pour améliorer la productivité au sein de l'administration.

Ces résultats du premier trimestre 2018 sont à l'actif de la franche collaboration entre les douanes, son Ministre de tutelle et les autres administrations de l'Etat. Le protocole d'accord Douanes/AGID en est une parfaite illustration. L'administration des douanes retrouve ses marques grâce à l'accompagnement du Gouvernement sous les hautes directives du Ministre des Finances, Saïd Ali Saïd Chayhane.

Les douanes comoriennes, à l'instar des douanes modernes, ambitionnent de continuer à consolider les acquis, moderniser les services, améliorer le niveau de compétence des agents, poursuivre le dialogue avec le secteur privé afin de répondre aux attentes du Gouvernement et aux souhaits des operateurs économiques et de la population.

SERVICE COMMUNICATION